

PRÉSENTATION

Groupe Plus – Groupe Accident

Le monde devient de plus en plus imprévisible et un certain nombre de situations peuvent avoir un impact important sur l'activité de l'entreprise et ses collaborateurs. **Group Plus – Groupe Accident apporte à l'entreprise une solution flexible, économique et encore plus complète pour protéger sa plus grande richesse : ses salariés.**

Group Plus – Groupe Accident est aussi la preuve de notre engagement jamais démenti de répondre aux besoins réels de nos clients.

Des Garanties Toujours plus Performantes

Des services **d'assistance vie quotidienne** pour le salarié victime d'un accident : garde d'enfants, aide-ménagère ...

Une **indemnité journalière en cas d'hospitalisation** pour améliorer un séjour en hôpital, doublée en cas de coma.

Les **accidents garantis à partir de 1 % d'invalidité** permanente pour prendre en compte les invalidités non traitées par le **régime de prévoyance**.

Le choix du barème d'invalidité accidentelle.

Le sur-mesure avec les options.

- **Indemnités journalières suite à un accident**
- **Frais de recherche et de secours**
- **Assemblée générale ordinaire** : couverture événements catastrophiques

Group Plus – Groupe Accident : L'innovation en plus

Les innovations et avantages de la nouvelle solution Group Plus – Groupe Accident

Gagner en tranquillité d'esprit

- Un programme de réadaptation : un service qui offre à l'assuré, après un accident, un soutien psychologique pour l'aider au retour à la vie professionnelle et dans la vie de tous les jours.
- Une extension automatique des garanties Décès accidentel et Invalidité Permanente accidentelle pour le conjoint et les enfants* du salarié victimes du même accident.
- Les personnes participant à un événement ou invitées par l'entreprise garanties par « Protection invités ».

Une protection renforcée

- Une nouvelle génération de contrat : une rédaction repensée pour une couverture bien définie offrant un large éventail de garanties et services.
- Une couverture jusqu'à 30 Millions d'Euros pour les accidents aériens, portée à 50 Millions d'Euros dans les autres cas.

L'engagement de service avec la Charte Group Plus

La qualité de service : vous pouvez compter sur notre Charte client qui garantit notre engagement en termes de délai à chaque étape de votre assurance Group Plus.

Une tarification Simple et Rapide

Obtenez une tarification en nous adressant les éléments suivants :

- L'effectif total des salariés de l'entreprise avec l'éventuelle répartition par catégorie (cadres, non cadres ...).
- Le choix de l'étendue des garanties (ex : vie professionnelle, H24).
- Le montant des capitaux décès et invalidités accidents.
- Le choix du barème Invalidité permanente accidentelle : barème AIG ou barème Accidents du Travail

Dans une approche Groupe Accident prévoyance collective, nous transmettre :

- la démographie complète de la population à assurer avec la masse salariale.
- le montant des garanties décès et invalidité accidentels en année de salaire.

Contacts

Linda Lamouchi

linda.lamouchi@aig.com

Stéphane Arnaud

stephane.arnaud@aig.com

Fabien Hubert

fabien.hubert@aig.com

Directions Régionales

Bordeaux

bordeaux@aig.com

Paris

idf@aig.com

Apporteurs de Proximité

apporteur.proximite@aig.com

Lille

lille@aig.com

Lyon

lyon@aig.com

Nantes

nantes@aig.com

Strasbourg

strasbourg@aig.com



Les assurances sont fournies par AIG Europe SA. Le présent document est fourni à titre informatif uniquement et ne peut en aucun cas servir de justificatif d'assurance. Ce document n'a pas de valeur contractuelle et ne saurait engager la responsabilité de la compagnie. L'offre est susceptible de varier selon les pays et peut ne pas être disponible dans tous les pays européens. L'étendue et les conditions d'application des garanties sont assujetties aux dispositions du contrat d'assurance, qui sont disponibles sur simple demande. Pour plus d'informations, vous pouvez visiter notre site internet: www.aig.com

AIG Europe SA – compagnie d'assurance au capital de 47 176 225 euros, immatriculée au Luxembourg (RCS n°B218806) dont le siège social est sis 35D Avenue J.F. Kennedy, L-1855, Luxembourg.

Succursale pour la France : Tour CBX - 1 Passerelle des Reflets, 92400 Courbevoie - RCS Nanterre 838 136 463. Adresse Postale : Tour CBX - 1 Passerelle des Reflets, CS 60234, 92913 Paris La Défense Cedex - Téléphone : +33 1.49.02.42.22 - Facsimile : +33 1.49.02.44.04.